

# INFO DYSSÉE

## Rentrée scolaire



Le personnel et les élèves étaient magnifiquement vêtus en bleu afin de souligner le thème pour l'année qui est « À L'Eaudyssée ». Au plaisir de vivre une année scolaire 2018-2019 unique et inoubliable!



La "fiesta aquatique" fut un succès grâce à la présence de plusieurs parents, tuteurs, tutrices, élèves et notre DJ Noah! Un merci très spécial aux membres du personnel de l'école qui ont aidé à organiser le tout!

### Rencontre parents-enseignantes et enseignants

Nous vous invitons à venir nous rencontrer le jeudi 20 septembre 2018 pour notre soirée parents-enseignantes et enseignants.

Nous aurons le privilège de vous présenter notre équipe pédagogique 2018-2019.

Voici l'horaire pour la soirée:

- 18 h à 18 h 15 : mot de la direction
- 18 h 15 à 18 h 30 : mot du président du CE
- 18 h 30 à 19 h : 1re présentation par l'enseignant/e
- 19 h 10 à 19 h 40 : 2e présentation (pour les parents qui ont plus d'un enfant)

## Conseil d'école

Nous vous présentons le conseil d'école 2018-2019

- Président : Jean-Marc Baqué
- Vice Président : Toufic Sbeiti
- Secrétaire : Ludmilla Noisette
- Trésorière : Nimo Isaaq
- Membres :
  - Patricia Griffin
  - David MacDiarmid
  - Catherine Vaudry
  - Frédéric-François Desmarais
  - Marc Goldfinger
  - Houda Nida

La première réunion était le 11 septembre à 18h15.

Le 13 septembre 2018  
Volume 1

### Réunion du CE

23 octobre 2018

PROFIL DE L'APPRENANT DU  
MOIS DE JUIN

## Altruistes



[www.facebook.com/eepodyssee](http://www.facebook.com/eepodyssee)



@LOdyseeCEPEO

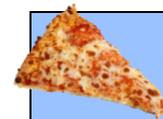
### ACTIVITÉS PARASCHOLAIRES

#### INFO À VENIR

Sciences en folie

Sheltoons

Échecs Arts Martiaux



**PIZZA ET LAIT À  
VENIR AU  
DÉBUT OCTOBRE**

PHOTOS  
SCOLAIRES

4 OCTOBRE



VISITEZ NOTRE SITE INTERNET!



[www.odysee.cepeo.on.ca](http://www.odysee.cepeo.on.ca)



CONSULTEZ LE  
**CALENDRIER DES  
ACTIVITÉS  
MENSUELLES À PAR-  
TIR DE NOTRE SITE  
INTERNET!**



# Portail parents

Voici les formulaires à lire et signer sur le portail parent (SEL) au plus tard le vendredi 14 septembre:

1. Avis et formulaire de consentement à la participation aux activités physiques et sportives
2. Autorisation parentale à des fins de promotion ou d'information 2018-2019 (voir détails plus bas)
3. Contrat d'engagement pour les élèves du CEPEO sur l'utilisation responsable des technologies- 2 pages
4. Signature du code de conduite de l'école élémentaire publique L'Odyssee

## Autorisation d'utiliser les renseignements personnels des élèves (photographies, enregistrements, etc.)

Cette année, vous devez autoriser ou refuser l'utilisation des renseignements personnels des élèves, dans votre Portail Parents. [Cliquez ici](#)

**Voici la procédure :** Accéder à votre Portail Parents - Sélectionner «*Gestion de mon compte*»

Cocher «*Autorisation d'utiliser les renseignements personnels des élèves (photographies, enregistrements, etc.)*»

Autoriser ou refuser - Sauvegarder— Cette autorisation demeurera en vigueur à moins de recevoir un avis contraire écrit de votre part. \*\*\* Vous pouvez cependant, retourner dans votre Portail pour effectuer un changement, et il en sera votre responsabilité de nous aviser du changement \*\*\*

**Assurez-vous de bien lire l'autorisation en détails avant de la signer.**

**En voici un exemple:**

Statut	Nom	Dernier statut	
		2019-05-24	Autoriser
		2019-05-24	Autoriser
		2018-05-24	Autoriser

## Autorisation d'utiliser des renseignements personnels des élèves

Les renseignements permettant d'identifier sa personne physique (pour l'élève adulte) ou la personne physique de votre enfant (pour l'élève mineur) tel que sa photographie, des enregistrements audio et audiovisuels, des dessins de sa personne et des réalisations signées de son nom sont collectées en vertu de la Loi sur l'éducation et sont considérés comme des renseignements personnels conformément à la Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée.

### Notamment dans le but de :

- mettre en valeur des réalisations des élèves et des initiatives des écoles et des communautés du CEPEO;
- faire la promotion d'une éducation de qualité au sein d'écoles publiques de langue française;
- contribuer à la promotion et la préservation de la langue française en Ontario;

Le Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario (CEPEO), ou un tiers autorisé par celui-ci, pourrait juger à propos de publier, diffuser ou divulguer, à des fins promotionnelles, journalistiques ou éducatives, et non lucratives, des renseignements permettant d'identifier sa personne physique (pour l'élève adulte) ou la personne physique de votre enfant (pour l'élève mineur) :

- dans des salles de classe, des corridors, des foires et concours, évènements, à l'intérieur ou à l'extérieur de l'école;
- dans des publications, publicités sur différents supports, journaux ou revues;
- dans des productions et publicités audio ou audiovisuelles;
- dans des programmes de nouvelles ou productions journalistiques, d'affaires publiques ou de divertissements;
- lors de présentations;
- sur l'intranet du CEPEO;
- sur l'Internet (tels que les sites Web du Conseil ou des écoles ou sur les réseaux sociaux, mais non limitatif);
- ou dans toute autre production créée pour ou par le CEPEO.

Des photographes professionnels désignés par l'école recevront des informations sur l'élève telles que le nom, le numéro identifiant unique et l'année d'étude, notamment dans le but de fournir une carte étudiante. Des photos individuelles et de classe seront utilisées à des fins administratives (Dossier scolaire de l'Ontario) et d'archivage et seront disponibles aux parents pour achat. Celles-ci doivent être utilisées de façon responsable et ne pas servir à d'autres fins que celles pour lesquelles elles ont été prises.

**Cette autorisation demeurera en vigueur à moins de recevoir un avis contraire écrit de votre part.**

# Débarcadère



Voici des consignes importantes à suivre ainsi qu'une vidéo explicative (voir ci-dessous) afin d'assurer le bon fonctionnement du débarcadère "dépose-minute" le matin et après l'école



[Visionnez la vidéo en cliquant ici](#)

## Le matin de 9h à 9h15

- Il faut rouler lentement dans le stationnement et faire preuve de prudence en tout temps (maximum de 5 km/h); soyez attentifs aux consignes données par les personnes de garde;
- Les parents en voiture doivent aller dans le débarcadère pour déposer leurs enfants;
- Le conducteur doit aller jusqu'au bout du débarcadère afin de laisser de la place pour les autres voitures; les enfants doivent avoir leur sac à dos à portée de main;
- Il faut faire descendre les enfants du véhicule côté trottoir;
- Dès que les enfants sont descendus du véhicule en sécurité, le conducteur doit libérer la place; vous devez attendre que la voiture devant vous quitte et la suivre lorsque votre enfant est descendu; vous ne pouvez pas dépasser la voiture devant vous, sauf si une personne de garde vous autorise à le faire;
- Les parents stationnés dans le dépose-minute ne peuvent pas accompagner leurs enfants, un membre du personnel le fera;
- Si les parents veulent accompagner leurs enfants, ils doivent se stationner dans une des rues avoisinantes. S.v.p. vous assurer de toujours utiliser les trottoirs afin d'éviter de passer entre les autobus pour vous rendre à l'école;
- Seulement les enfants d'âge préscolaire (Petits Pinceaux) peuvent être déposés aux portes de la garderie (il y a 3 stationnements réservés).

## L'après-midi de 15h45 à 16h

- Il faut rouler lentement dans le stationnement et faire preuve de prudence en tout temps (maximum de 5 km/h);
- Les enfants attendent près de l'entrée principale de l'école;
- Les parents en voiture doivent aller dans le débarcadère pour ramasser leurs enfants;
- Le conducteur doit aller jusqu'au bout du débarcadère afin de laisser de la place pour les autres voitures;
- Le conducteur devra s'avancer lorsqu'une voiture quitte devant lui dans le débarcadère afin de laisser de la place aux autres conducteurs;
- À compter de 15h40, le conducteur doit demeurer dans son véhicule lorsqu'il attend ses enfants;
- Un membre du personnel ira reconduire les enfants à leur voiture;
- Dès que les enfants sont dans le véhicule en sécurité, le conducteur doit libérer immédiatement la place;
- Seulement les enfants qui vont à la Ribouldingue ou les Petits Pinceaux peuvent être ramassés aux portes de la garderie (il y a 3 stationnements réservés);
- Si vos enfants marchent, une note doit être remise à l'administration indiquant que vous leur donnez la permission;
- Si vos enfants prennent l'autobus habituellement et que vous venez les chercher, on vous demande d'appeler à l'école avant 15h afin qu'ils puissent attendre au secrétariat. Aucun parent ne peut embarquer dans l'autobus pour chercher leurs enfants, il faut demander à un surveillant (adulte avec une veste de sécurité) d'aller les chercher pour vous.

**IMPORTANT:** En tout temps, si vous vous stationnez à l'école, vous devez utiliser les 2 places désignées aux visiteurs. Sinon, vous devez stationner dans les rues avoisinantes. Les stationnements sont réservés pour le personnel de l'école.

Merci de respecter les consignes afin d'assurer la sécurité de tous!



[Visionnez la vidéo en cliquant ici](#)



## Antécédents criminels

### Vérification des antécédents criminels avec secteur vulnérable des bénévoles

Le conseil des écoles publiques de l'est de l'Ontario (CEPEO) reconnaît l'importance de mettre en place des mesures pour rendre l'environnement des élèves toujours plus sécuritaire. L'une d'elles est de recueillir le relevé des antécédents criminels du personnel de l'école permanent et temporaire ainsi que des bénévoles.

En conséquence, nous devons exiger de la part de tous les parents bénévoles un relevé d'antécédents criminels, et ce, même s'il s'agit d'accompagner le groupe de son enfant pour une seule sortie pédagogique ou pour aider dans la classe. Cette directive administrative ne vise nullement à décourager les parents à s'impliquer à l'école, mais plutôt à protéger les enfants.

Ce relevé est gratuit pour les bénévoles et vous devez le faire en ligne :

Vous devez vous procurer la lettre de vérification des antécédents criminels signée par la direction de l'école auprès du secrétariat en personne ou par courriel à [odyssee@cepeo.on.ca](mailto:odyssee@cepeo.on.ca). Ensuite, vous pouvez vous rendre sur le site web suivant : <https://olbc.ottawapolice.ca/> Il est **IMPOR-**  
**TANT** de faire la demande Niveau 3-Vérification du secteur vulnérable de la police. On vous demandera de numériser la lettre de l'école comme pièce-justificative pour que votre relevé soit gratuit.

Plusieurs sorties pédagogiques sont prévues cette année et votre présence est essentielle. Sans vous, ces sorties ne pourront se faire. Nous comptons sur votre collaboration habituelle pour assurer ce suivi sécuritaire envers notre communauté scolaire. Votre relevé sera valide pour deux ans. Veuillez nous faire parvenir, s'il vous plaît, votre relevé officiel à sa réception.